

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail Patrie

MINISTRE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

DELEGATION PROVINCIALE DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE
DE LA VALLEE DU NTEM

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

**RAPPORT DE LA MISSION DE SENSIBILISATION DES
POPULATIONS SUR LE PROJET DE CLASSEMENT DE
LA FORET COMMUNALE D'AMBAM
BLOC « B »**

JUIN 2005

INTRODUCTION :

Les réunions de sensibilisation des populations des villages concernés par le classement d'une zone de forêt de 14.100 ha dans l'arrondissement d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem par l'Etat au profit de la Commune Rurale d'Ambam se sont déroulées du 08 au 11 Juin 2005.

Sous la conduite du Sous-préfet d'Ambam et du Délégué Départemental des Forêts de la Faune de la Vallée du Ntem, assistés des hauts cadres du Ministère des Forêts et de la Faune, l'équipe de sensibilisation dans un discours simple a eu à délivrer en dix-sept points du groupement le même message pour informer, expliquer et clarifier le processus de classement de la forêt communale d'Ambam aux populations des vingt villages riverains. Dans le souci d'une large communication, les populations ont été conviés à se retrouver suivant le programme ci-joint en annexe.

A. METHODOLOGIE :

Dans tous les villages, la méthodologie suivante a été la même à savoir :

- La Présentation des objectifs de la mission par le Sous-préfet d'AMBAM
- La Présentation des membres de la mission par le Sous-préfet d'AMBAM
- L'intervention des représentants du MINIFOP
- L'intervention du représentant du Délégué provincial du Sud
- L'intervention du Délégué départemental de la vallée du Ntem
- Le Jeux questions/ réponses
- Fin des travaux.

B. EXECUTION DES TRAVAUX

a) présentation des objectifs de la mission par le sous-préfet :

Le discours délivré partout a été le même. Le sous-préfet commence d'abord par un mot de remerciement adressé aux populations pour leur participation massive aux rencontres. Il s'excuse ensuite auprès des chefs des villages qui ont été contraints de se déplacer avec leur populations tout en leur expliquant que cela n'a aucune coloration politique ou d'allégeance. Le regroupement ayant été initié dans le seul souci de célérité dans l'exécution du travail avant de rappeler que chaque chef de village reste et demeure autonome.

Après cette mise au point, le chef de la délégation a pris le soin de préciser les objectifs de la mission ; à savoir venir expliquer sur place et aux populations concernées les nouvelles dispositions de la loi forestière sur la décentralisation de la gestion de certaines forêts.

Il a par ailleurs rappelé que dans le passé, les exploitants forestiers obtenaient des titres d'exploitation à Yaoundé et venaient mettre les populations devant le fait accompli, ce qui parfois était source d'agitation de tout genre dans les villages riverains, les populations se sentant écartées du processus. Afin d'éviter ce sentiment du reste légitime, l'Etat a opté de céder la gestion de certaines forêts aux communes qui en tireroient des ressources importantes permettant d'améliorer les conditions de vie des populations riveraines en particulier et de satisfaire mieux qu'hier les aspirations des populations vivants dans tout l'arrondissement d'Ambam.

Le Sous-préfet a tenu par la suite à signifier aux chefs qui sont ses collaborateurs directs dans les villages leur manque de collaboration sur le fait qu'ils aient apposé leurs signatures sur une lettre directement adressée au Ministre des Forêts et de la Faune marquant leur

opposition à la création dans les cantons Nloumou-Est et Mvai-Est d'une forêt communale sans en informer l'administration locale qui aurait pu leurs apporter quelques informations en attendant l'arrivée de la présente mission

b) La présentation des membres de la mission par le sous-préfet :

A cet effet, L'équipe de sensibilisation est composée des personnalités suivantes :

MM-NDIOMBOCK Jules Gilles Sous-préfet d'Ambam	Président
MBOCK II Léo-guy Patrice DDPF/VNT	Rapporteur
TINA OKONO André 1 ^{er} Adjoint au Maire C.R. Ambam	Membre
AWONO NKI Représentant du Cdt. Brigade de Gendarmerie	Membre
AMOUGU Jean Marie Commissaire Spécial Spécial Ambam	Membre
NTI MEFE Salomon Représentant du MINFOF	Membre
ATSAMO François Chef section forêt DDEF/VNT	Membre
DIMI NTI MBANI Jean Marie Commissaire ST/Ambam	Membre
ADAMA TOUKOUR CPTC Abang-Minko	Membre
MPEM SAMAKI Jean Pierre Représentant du DDPF du Sud	Membre
MONEZE ASSOUMOU François : Elite /MINFOF	Membre

c) Interventions des autres membres de la mission :

Après cette présentation, le Sou-préfet a à chaque étape passé la parole à NTI MEFE et à MONEZE qui ont parlé aux populations en langues vernaculaires (Fan et Nloumou), au représentant du Délégué Provincial MPEM SAMAKI et enfin au Délégué Départemental de l'Environnement et des forêts pour d'amples clarifications technique à ce sujet.

Ces différents responsables prendront leurs à-tours la parole pour expliquer les contours du concept de forêt communale. Ils font allusion à la loi forestière de 1994 dont certaines des dispositions prévoient déjà la création de forêts communales dans certaines localités suivant un plan de zonage adopté et publié par le gouvernement en 1996. Ce ne serait donc pas la mairie qui aurait introduit un dossier auprès de l'administration des forêts pour s'accaparer des forêts pour son compte personnel. La forêt communale étant en fait un massif forestier bien circonscrit que l'Etat cède à la commune qui devra le gérer en vue de promouvoir un développement socio-économique au sein des communautés locales. La forêt à classer d'une superficie de 14.100 ha que constitue le bloc <> se trouve dans la zone écologique délimitée par les axes routiers ; Akoulouzak-Abang-Minko ; Abang-Minko-Mbam-Essa-Ohan-Carrefour Senlang-Mendjimi ; et du carrefour Senlang-Mendjimi jusqu'à Akoulouzak. Cette zone de par sa situation géographique (abrèté de nombreuses années qui demandent à être mobiliser pour prendre une part active dans la formation des comités paysans-forêt (CPF) des villages.

Le processus de classement de la forêt communale d'Ambam qui après la Note Technique, l'Avls au Public de Mai 2000 et la sensibilisation des autorités administratives et des élites locales à Ambam , se maintenant à sa quatrième phase, à savoir la sensibilisation des populations. Après cette phase suivront les travaux de la commission départementale de classement et enfin l'attente du décret de classement du Premier Ministre. La forêt classée deviendra alors une propriété de la Commune qui prendra les commandes de sa gestion avec le concours et la collaboration étroite des populations locales et de l'administration.

La gestion d'une forêt communale est un long processus qui peut s'étaler sur une période d'au moins 25 ans renouvelables. Ses activités commencent par l'élaboration d'un plan

d'aménagement qui dans sa mise en oeuvre, prend en compte l'avis motivé des populations locales sur les différents aspects suivants :

- ✓ La définition de la forêt
- ✓ La définition des droits d'usage
- ✓ La manière dont la forêt serait gérée (division de la forêt, affectation des terres : Agriculture, chasse, pêche, exploitation forestière, tourisme, protection de l'environnement)

Les populations n'ont donc pas à s'inquiéter, car elles seront consultées dans toutes les phases du processus d'élaboration et d'exécution du plan d'aménagement. C'est après son approbation par l'administration des forêts, que les premières interventions commenceront en forêt avec l'exploitation forestière éventuellement. Le but visé par l'état étant la réduction du chômage et la lutte contre la pauvreté en milieu rural à travers de petits emplois qui s'ouvrent aux rivaux. Ce nouveau partenariat commune-populations locales nécessite que chacune des deux parties soit formée et informée pour éviter tout blocage dans la bonne marche du processus.

Pour atteindre cet objectif, l'Etat a pensé à la création dans chaque village riverain, des comités paysans forêt (CPF) pouvant bien défendre les intérêts des populations. Le CPF est l'interlocuteur voire le courroie de transmission entre les populations et la commune d'une part et entre les populations et l'administration d'autre part. Il s'agit en fait d'une gestion participative des ressources forestières où la commune et les populations locales doivent se substituer à l'Etat pour une gestion rationnelle et durable de la forêt pour leurs propres comptes et aussi pour les générations à venir. L'Etat jouera uniquement le rôle d'arbitre entre les deux parties et veillera à ce que les intérêts des uns et des autres soient préservés.

Les membres du comité paysans forêt au nombre de huit sont élus au sein de chaque village pour une période de trois ans renouvelables. Le CPF est composé de :

- ✓ Le chef de village qui est le président ;
- ✓ Un membre du comité de développement du village ;
- ✓ Un représentant des élites intérieures ;
- ✓ Un représentant des élites extérieures ;
- ✓ 2 représentants des associations des femmes ;
- ✓ Un représentant des planteurs ;
- ✓ Un représentant des jeunes.

Pour mener à bien leur mission, les membres choisis au sein de la communauté doivent avoir les qualités suivantes :

- ✓ Aimer leur communauté et être ;
- ✓ Disponibles,
- ✓ Dynamiques
- ✓ Hônêtes
- ✓ Entreprenants

Les CPF dans leurs villages respectifs Participent à l'exécution de certains travaux en forêt (inventaires, travaux sylvo-coles, surveillance et contrôle et appui à l'administration forestière).

Il a été par ailleurs demandé à chaque chef de village de préparer des listes de doléances et des propriétaires des champs ainsi que des plantations situés dans ou à proximité de la forêt à

classer et de les déposer dans les services du Sous-préfet avec accusé de réception. Leur examen aboutira à l'enregistrement des doléances à porter à l'attention du gouvernement en vue de leur insertion dans le cahier des charges du classement, ou à la programmation des descentes sur le terrain de l'équipe d'évaluation des cultures à indemniser.

De plus il a été remis à chaque chef, un exemplaire du livret comité paysans forêt portant création, organisation et fonctionnement des Comités Paysans Forêt afin de les permettre de mieux s'informer des contours de cette organisation. Un délai de dix jours leur a été accordé pour le dépôt à la Délégation Départementale de l'Environnement et des Forêts de la vallée du Ntem de la liste des membres du comité de son village.

d) Séance de question-réponses :

C'est après ce tour d'horizon que l'on entre dans la phase du jeu question-réponses. Les préoccupations des populations convergent vers quelques points essentiels regroupés à travers les quelques questions et réponses suivantes :

1-Q : Les populations continueront-elles à exercer leurs droits d'usages et coutumiers à l'intérieur de cette forêt une fois classée ?

R : Le plan d'aménagement pour lequel les populations locales sont fortement impliquées à son élaboration aura un cahier des charges dans lequel tous les droits seront spécifiés.

2-Q : Qui est ce qui sera dédommagé, par qui et quand ?

R : Tout ce qui est à l'intérieur de la forêt à classer ayant fait l'objet d'évaluation par la commission. Puisque c'est le Maire qui sollicite le classement de la forêt, elle s'occupera donc du reste et les populations seront informées par le biais des comités paysans du programme d'indemnisation des biens touchés à cet effet.

3-Q : Quand est-ce que la matérialisation de la zone sera faite et à quelle distance se trouve la forêt par rapport aux habitations ?

R : La matérialisation se fera dès que le processus d'élaboration du plan d'aménagement sera déclenché c'est à dire juste après la signature du décret de classement de la forêt. Mais ceci est valable uniquement pour des zones où il n'existe pas de limites naturelles. Quand à la distance entre les habitations, les plantations et la forêt, les limites définitives seront celles arrêtées par la commission départementale de classement qui regroupera à Ambam sous la présidence du préfet, les responsables des administrations concernées, les autorités politiques et traditionnelles, les élites intérieurs et extérieurs, les ministres des cultes et les ONGs.

4-Q : Comment se fera la délimitation de la forêt entre les villages ?

R : Elle se fera par l'administration avec le concours des populations locales qui maîtrisent mieux que quiconque leurs limites habituelles ou naturelles.

5-Q : Est ce que les arbres sont concernés par le dédommagement ?

R : Non tous les arbres naturels appartiennent à l'Etat.

c) Inquiétudes des populations

Les populations ont marqué leurs inquiétudes sur la transparence de gestion des revenus forestiers par le Maire dont certains accusent d'avoir par le passé détourné les sommes versées par les exploitants forestiers et destinées aux populations riveraines.

d) Assurances de l'administration

Les fonds seront gérés par la mairie qui financera les projets de développements initiés par les communautés elles mêmes. Après la transmission des projets à la mairie par le CPF, le maire après examen et étude du dossier avec les autres administrations impliquées dans cette gestion débloque le montant correspondant et le met à la disposition du comité de gestion chargé de sa réalisation. La Commune Rurale d'Ambain dont la gestion des fonds était assurée par le trésor public a connu par le passé de sérieuses difficultés financières dus au fait du principe de l'unicité de caisse et réclame encore ce jour près de 32 millions à l'Etat. Mais l'espoir est permis avec la création au sein de cette institution d'une recette municipale opérationnelle depuis juillet 2001 dont une des missions essentielles sera la sécurisation des fonds destinés aux populations locales.

Dans ce nouveau concept de gestion de la forêt où les populations locales sont en amont et en aval du processus, il y a lieu d'espérer que l'autorité administrative locale des forêts fera tout à son niveau pour que les revenus issus de la gestion de la forêt communale soient équitablement partagés entre la commune et les populations.

C. CONCLUSION

Dans l'ensemble, l'équipe de sensibilisation des populations en quatre jours consécutifs a entretenu les vingt villages concernés par le classement de la forêt communale, bien qu'elle n'ait pas eu l'opportunité d'organiser une réunion par chefferie. La méthode de regroupement adoptée dont le programme a été distribué aux chefs de villages à l'avance, a permis d'informer et de sensibiliser près d'un demi-millier de riverains. Les participants sont venus de diverses origines : Autorités traditionnelles, responsables politiques, ministres du culte, paysans, responsables d'ONG et de GIC à qui la mission a demandé de prendre une part active dans la formation des comités paysans forêt dans les villages.

Dans toutes les dix sept étapes où l'équipe a séjourné, l'ambiance a été familiale et très cordiale, la préoccupation majeure des populations étant que la contre-partie que leur propose la Commune (opportunité d'emploi pour les jeunes, réalisation des doléances, sous-traitance de certains travaux en forêt) pour la cession de leurs terres puisse être garantie par l'administration.

LE RAPPORTEUR

MBOCK I Léo-Guy Patrice
INGENIEUR FORESTIER
Officier du Mérite Camerounais

LE PRESIDENT



Mombolo Jules Gilles
Administrateur Civil

CALENDRIER DE DESCENTE DE L'EQUIPE DE SENSIBILISATION DES
 POPULATIONS RIVERAINES DU BLOC « B » DE LA FORET
 COMMUNALE
 D'AMBAM DU 08 AU 11 JUIN 2005 A PARTIR DE 9 HEURES

1er jour : 4 REUNIONS 08 juin 2005

EBOZI 2 1^{er} réunion

MEAM-ESSAOBAM 2^{ème} réunion

MINKOK 3^{ème} réunion

EBOZI 1 4^{ème} réunion

2^{ème} Jour : 4 REUNIONS 09 juin 2005

MENGAWA 1^{ère} réunion

NKOLEKON 2^{ème} réunion

AKAM-BITAM I et II 3^{ème} réunion

BILEOSSI 4^{ème} réunion

3^{ème} Jour : 4 REUNIONS 10 juin 2005

ABANG-MINKO I et II 1^{ère} réunion

NLONO 2^{ème} réunion

MEKOMO-AMBAM I et II 3^{ème} réunion

ASSANDIK 4^{ème} réunion

4^{ème} Jour : 5 REUNIONS 11 juin 2005

NSELANG 1^{ère} réunion

YOS-MA'AN 2^{ème} réunion

IHO I 3^{ème} réunion

NKOLEFOU I 4^{ème} réunion

AKOM-BIKA 5^{ème} réunion

P. CCC 27 NOV 2008



LE MAIRE

LASSEMENT FORET COMMUNALE

REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS DANS LES VILLAGES

LIEU : ELON
 DATE : 12 Mars 2002.
 VILLAGES CONCERNES : Nyazanga - ELON
MINDIMI-DYENG

FICHE DE PRESENCE:

N° D'ORDRE	NOMS & PRENOMS	QUALITE	OBSERVATIONS
1-	MVONDO JUSTIN	Conseiller Ambam	Pr
2-	JEAN-RICHARD NJOH EBONGO	DEF / VANT	Pr
3-	OLINGA AYISSI - François	Commandant Brigade	Pr
4-	TONG OSCAR	Commissariat Spécial	Pr
5-	ATSAMO FRANCOIS	CSF VN	Pr
6-	ABENA ATEBA Chef de village Michel	EPFMC Chef de village	Pr
* 7-	MBA AZEM Salomon	chef de village	Pr
8-	ATIENGAN ATIENGAN Joseph	notable	Pr
9-	Essouane Nk'o Madeline		Pr
10-	Oudoua La David	Secrétaire d'E.C.	Pr
11-	Muehals		Pr
12-	Al'o MBA Henri		Pr
13-	Edjo Casimir		Pr
14-	OBAM Jean Pierre		Pr
15-	Al'o Zouzi Koul	Notable Mindimé	Pr
16-	Benzoua Ezeok		Pr
17-	Dengue Christine		Pr
18-	Endélé Suzanne		Pr
19-	Je Ela		Pr
20-	Mesin Amis	- 10	Pr
21-	Mengue Samuel	- 10	Pr
22-	MBA Liboire	Notable ELON	Pr
23-	Medio Abessolo	- 11 - 11 -	Pr
24-	Ayngon Delphine		Pr

- 20 : Felix Guvair
- 21 : Mbovi NKoo Delphine
- 22 : Abo Samuel
- 23 : ASSOO Justin
- 24 : Edemba Paraphite
- 25 : Nkoo Thomas
- 26 : Mba Edouard
- 27 : Ela Jean-Bernard
- 28 : Ayemdjoum Michelina
- 29 : Nanyo Nanyo Jacques
- 30 : Abo Nkoo Emmanuel
- 31 : Minko Edjang
- 32 : NKOO Bedon
- 33 : Zeh Prosper
- 34 : Zoua Albert
- 35 : Mengue seraphim
- 36 : MBOU
- 37 : AKONO
- 38 : Mbata Arnold
- 39 : Bengono Gabriel
- 40 : WOOMINKO Nail
- 41 : Ekotto Michel
- 42 : ESSANG VALERE
- 43 : Ekotto Richard
- 44 : Bidja Charles
- 45 : ENGBWANG hertrand
- 46 : OBAM plain Gerard

Handwritten signatures and initials corresponding to the list items, including names like 'MBOU', 'AKONO', 'EKOTTO', and 'OBAM'.

resp. Eric Notable

Handwritten signature/initials.

425

12155 am Beate

Municipale Micheline

ASSAM Benjamin

9- Medjo Ernest S

10 Biyong Simplicie

51- Abovo Z. Rorine

52- Zalina Blphonse

53 Hadji Goussier Maganga

54 Eboutou Essian Micheline

55 Eyomane Bidjo Berthine

56 O Bono Titi

7- Mindja Rachel

8- Timbe Gertrude

9- ALOO EBO Thierry (Agent communal, represent du Maire)

BL

M. (du) /

~~Handwritten signature~~

Handwritten signature

Handwritten signature

~~Handwritten signature~~

Handwritten signature

Handwritten signature

Handwritten signature

Handwritten signature

	Amé Endong Nsec Nabale	Ménagère	N. Nsey
26	Aberolo Ondoua Parfait	Planteur	Amé
27	EIA Mezui Bernard	Maçon	Amé
28	BITIA EVARIST	Planteur	Amé
29	OBE Aloys ISMAEL	Boutiquier	Amé
30	ZOA Prudence	Cultivateur	Amé
31	Abia Ndoung	Planteur	Amé
	Oliang Oliang Roger	P. G/B	Amé
32	NSEI ABESSO BENJAMIN	Enseignant	Amé
33	AKOYO M/BAM	1910	Amé
34	Guima GOMMANUEL	Payson	Amé
35	Mbo Samuel	Planteur	Amé
36	Ndoungou OBAU Klaise	Planteur	Amé
37	Abessolo François	Cultivateur	Amé
38	Nichelin NBOU OBIANG	retraite	Amé
39	OBANI, NBOUO LOUVEUR	Planteur	Amé
40	Patte - Juvine		Amé
41	NDO ZOE Joseph	- II - notable	Amé

CAMPAGNE FORÊT COMMUNALE

RECESSION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS DANS LES VILLAGES

LIEU : ABANG-BETHEL
 DATE : 12.03.2002
 VILLAGES CONCERNES : NKOMELÉN
ABANG-BETHEL MENGOMO

FICHE DE PRESENCE:

DICTIONNAIRE	NOM	PRENOM	QUALITE	OBSERVATIONS
1	MJONGO	JUSTIN	fonctionnaire Angam	
2	JEAN-RICHARD	NJOH EBONGO	D. DET/VANT	
3	OLINGA	AYISSI-François	Commandant Brigade	
4	ALO'O EBO	Thierry	Représentant Maire	
5	TONG	OSCAR	Ciôt special	
6	ARENA	ATEBA	CPHC	
7	ATCATO	FRANÇOIS	OSF VU	
8	BITEE	Pierre Masouer	chef du village Abang Bethel	
9	EMONO	ALDO AUGUSTIN	chef 3e degré Mengomo	
10	ONDO	EBRAI BELIRAT	chef 3e degré Nkomelen	
11	Ela	OLAM MAURICO	Capita Abang B.	
12	KINKO	ARON	Planteur	
13	Young	Jeanol	Planteur	
14	Mfulan	Jean	Planteur	
15	MBA	Zimmermann	Planteur	
16	Ame	ZOI JEANETTE	Menagere cultivateur	
17	ESONO	JEAN	Menagere	
18	MARGUEL	LOIS	Planteur	
19	ASSOUMOU	EXOA ROISE	Planteur	
20	MFA	BORGONO ANTOINE	Planteur	
21	Aya	EFONG DAVID	Cultivateur	
22	MESJO	DELS AM CHARLES	Cultivateur	
23	MBEA	ALBA CAROL	menagere	
24	Mme	BITEE PHILOMENE	menagere	

ANNUAIRE DE REPERTIATION DES POPULATIONS DANS LES VILLAGES

LIEU : MEYO - CENTRE

DATE : 12.03.2008

VILLAGES CONCERNES : MEYO-CENTRE

MEFENADOUN - NKOTAVENG

FICHE DE PRESENCE:

N°	NOMS & PRÉNOMS	QUALITE	OBSERVATIONS
1	Mwamba JAMES	Low - Chef Ambam	<i>[Signature]</i>
2	Jean-RICARD NTOH	DDF/VANT	<i>[Signature]</i>
3	Eyikuye Samuel	chef village Meyo	<i>[Signature]</i>
4	ALOO EBO Thierry	représentant Maire	<i>[Signature]</i>
5	ABENA ATEBA	C PFC MF	<i>[Signature]</i>
6	ATSAMO-FRANCOIS	C S F V N	<i>[Signature]</i>
7	Nguema Salomon	chef de village	<i>[Signature]</i>
8	Zangy Simon	notable	<i>[Signature]</i>
9	oyant Bourdabore	Mrs. Retraité	<i>[Signature]</i>
10	ABA Zangy Jeanet	Planteur	<i>[Signature]</i>
11	ONDO Jacques	Planteur	<i>[Signature]</i>
12	Mezoui Daniel Gaston	chef de village	<i>[Signature]</i>
13	Alessio Ela Elie	P. chef de v.	<i>[Signature]</i>
14	Mezui Aloo Joseph	planteur	<i>[Signature]</i>
15	OUONO Maurice	planteur	<i>[Signature]</i>
16	NKIO BERTHELEMY	planteur	<i>[Signature]</i>
17	ESSONO BANJAMIN	<i>[Signature]</i>
18	Mougue PAMPHILE	<i>[Signature]</i>
19	Mougue CAHARINE	MENAGERE	<i>[Signature]</i>
20	Mezui Jérémie	MENAGERE	<i>[Signature]</i>
	gangua yaya ga	ASAMBE	<i>[Signature]</i>
21	ESSONO MENOUÉ	<i>[Signature]</i>
22	Angua Yules	ARAIN	<i>[Signature]</i>

43	Zange Colette	menagère	Colette
44	Meye Oudo Michel	Planteur	Loudja
46	Menque Mba Augustin	Instituteur	Augustin
47	Angoi René	Planteur	Angoi
48	Oudo Aloïs Elie	Planteur	Oudo
49	Ndemegoo Laurent	planteur	Ndemegoo
50	Ehoto Armand	planteur	Ehoto
51	Edo ondo François	planteur	Edo
52	Zoo Zoo Bielle	si	Zoo
53	Fang Mba Faustin	- 11 -	Fang
54	Bingoutou Nguemayong	- 11 -	Bingoutou
55	Aloïs Edou	Villageois	Aloïs
56	Nmanza Oyoum Subli	Instituteur	Nmanza
57	Bidokou Gabriel	Notable	Bidokou
58	Angoue Subhanou	Notable	Angoue
59	Oudo Etienne	elite	Oudo
60	Assoumou Akua	Notable	Assoumou
61	OLINGA-AYISSI	commandant de brigade	OLINGA
62	TONG OSCAR	Crist Spécial	TONG

C LASSEMENT FORET COMMUNALE

REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATION DANS LES VILLAGES

LIEU : AKINA

DATE : 12. 03. 2002

VILLAGES CONCERNES : NKAN

AKINA AKAK - METOM.

FICHE DE PRESNDE:

No d'ordre	Nom et. Prénom	Qualité	Signature
1-	MVONBO JUSTIN	Secr. adjoint ANBAR	[Signature]
2-	Jean-Richard NJOH		[Signature]
3-	TONG OSCAR	COEF/VANT CIAT SPECIAL	[Signature]
4-	OLINGA-AYISSI	Commandant Brigade	[Signature]
5-	ABENA ATEBA	C PFC MC	[Signature]
6-	ATSARO FRANCOIS	CSF VN	[Signature]
7-	ALOO EBO Thierry	Représentant Maire	[Signature]
8-	Abay yelbe	chef du village	[Signature]
9	Ondo ABA'a Oscar	chef de village	[Signature]
10	Ab'a'a Orono Felix	cultivateur	[Signature]
11	Eya'a Emmanuel		[Signature]
12	Ondo Ntation Samuel	2 ^o chef	[Signature]
13	Okono Aboumou	Notable	[Signature]
14	Ngbwa OBIANG Pierre	cultivateur	[Signature]
15	Minko OBIANG Robert	cultivateur	[Signature]
16	Ndoumou Ama Ndoug Désiré	cultivateur	[Signature]
17	Ndoumou Pierre	Ploufer	[Signature]
18	OBIANG Eyi Gabriel	cultivateur	[Signature]
19	ABAA Aloo Daniel	"	[Signature]
20	Ndougou Atimou	auditeur notaire	[Signature]
21	ETI Xavier	- - -	[Signature]
22	Endaman Michel Chilo	- - -	[Signature]

24	MASAGO Emmanuel	-11-11-	X
25-	ETO Juliette	-11-11-	X
26	ASTRUCOUS ALDO Paul	-11-11-	11-11-
27	OBIANE ALDO L.T.	-	11-11-
28:	ALESSO Paul	-11-1-	11-11-
29-	EMMANUEL WIC ABESSE	Agri culteur	11-11-
30	ETO Juliette		11-11-
31	Edou Evina		
32	Agreste Edmond André	cultivateur	11-11-
33	Abia Orono	machiniste	11-11-
34	ODJAMA MEZUI	cultivateur	11-11-
35-	Yinko - Iluthei King	cultivateur	11-11-
36	NSem Manthe	menager	11-11-

C LASSEMENT FORET COMMUNALE
-1-1-

REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS DANS LES VILLAGES

LIEU : NSESSOUM

DATE : 13. 03. 2002

VILLAGES CONCERNES : ANDOM - ADJAP
NSESSOUM

FICHE DE PRESENCE:

N° D'ORDRE	NOMS & PRENOMS	QUALITE	OBSERVATIONS
1-	Mvondo JUAN	Le Chef	la
2-	JEAN-RICHARD NJOH EBOGBO	DEF/UNT	jean
3-	MAKON <i>Président</i>	le 1er amb	
4-	TONG OSCAR	CIAT SPECIAL ANBA	
5-	ALOO EBO Thierry	Représentant Maire	
6-	ATSON & FRANCIS	CSFVN	
7-	ABENA, ATERA	CPFC MC	
8-	Mesum Minko René (And)	chef de village	
9-	Edou Nkoung René	chef de village	
10-	Nkong Minko Philibert	Notable	
11-	Oga Aloo Nestino	Member	
12-	Kadiyem Madelaine	Member	
13	Akela Julienne	Prise presidente	Nessoume
14	Dugo Eya Jean Baron	T. s/c	
15	Akong Nkot Gile	Nessoume	
16	Ondo Thomas	Nessoume	
17	Ondo, Ondo RAUL		
18	Nguema Ninto'o		
19	Nkoung JUBE	Nessoume	
20	Minko Christian		
21	Obiang LAUR	Andom	
22	Ondo Minko	Nessoume	
23	ESSON NTAI	Nessoume	
24	Ondo Obiang Fernand	Nessoume	
25	Eyomo Obiang	Nessoume	
26	Ondo Fridolin	Nessoume	

27	AS SAM	NSESSOUM	
28	Atangana Kouma	NSESSOUM	
29	Fik Vital	NSESSOUM	
30	Adong Maurice	NSESSOUM	
31	ONDO EDOU Jean-Marie	NSESSOUM	
32	ONDO ESSONO Jean	NSESSOUM	
33	ONDO NDESSOUM	NSESSOUM	
34	ONDO NKOUNOU	NSESSOUM	
35	Majeng CUSTON	NSESSOUM	
36	BEYEME NTOUDU	NSESSOUM	
37	ENGBWANG Beyeme	NSESSOUM	
38	EDOU ESSONO ALBERT	NSESSOUM	
39	ONDO NTOU'OU MARCEL	NSESSOUM	
40	METO'OU JEAN	NSESSOUM	
41	MOUSSA YAYA	NSESSOUM	
42	MESSA JULIEN	NSESSOUM	
43	Alphonse Beyem	NSESSOUM	
44	NKOUNOU Janvier	NSESSOUM	
45	Meto Andria	NSESSOUM	
46			
47	Alou MICHEL	NSESSOUM	
48	Ngouma Louis	NSESSOUM	
49	OBIAUG Robert	NSESSOUM	
50	Zue Zue Samuel	NSESSOUM	
51	Obiang pryncipe	NSESSOUM	
51	Obiang Nlou ou Samuel	NSESSOUM	
2	Abali Bernard		
	Abassole Bernard		

C LASSEMENT FORET COMMUNALE

REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS DANS LES VILLAGES

LIEU : NGOM

DATE : 13. 3. 2002

VILLAGES CONCERNES : AKONETYE

NGOM - BIYI-EBA / BIYI-EFAK

FICHE DE PRESENCE:

N° D'ORDRE	NOMS & PRENOMS	QUALITE	OBSERVATIONS
1-	Mvondo Justin	chef	A
2-	Makou Biwemba Boudoune	ANBAM	
3-	ALOÏ EBO Thierry	de B. Ter ANBAM	
4-	Aloï Charmant	Représentant Maire	
5	Koumou Laurent	chef de village de Biyi	
6	Zui Koumo Richard	Cultivateur	
7	Abessolo Elia David	"	FB
8	Albaïa Ekomo Morvant	"	teu
9	ando Zui Lucien	Planteur	
10	mezui Mbélé Jean	Sous-chef	
11	EKOMO Macquie	élève	
12	Ouvono Gérard	Planteur	
13	Jean-Richard NJOIT	DDEFVANT	
14-	TONS OSCAR	CIAT SPECIAL ANBAM	
15	Ahoué Aba Agnès		
16	ATSIHO - FRANCOIS	C.S-PVV	
17	Ouvang Hans	Cultivateur	
18	Mbenye Ousako	chef Biyi	
19	Hietoo Jean	planteur Biyi	
20	MVE Raymond	planteur	
21	ENGOUANG Etienne	planteur	
22	OU GOUBON JACQUE	planteur	
23	Ndougou and a	Bivi	

C LASSEMENT FORET COMMUNALE

REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS DANS LES VILLAGES

LIEU : MEYO-ELIE

DATE : 13. 03. 2002

VILLAGES CONCERNES : MEYO-ELIE
MEKOE / AMBAM-YAT

FICHE DE PRESENCE:

N° D'ORDRE	NOMS & PRENOMS	QUALITE	OBSERVATIONS
1	Makoto JUBAN	long-brûlé	
2	Jean-Richard NJOH FRANGO	ANCIEN D'EFVANT	
3-	MAKON Biannou Biannou	Pa.C.B Ter Ambam	
4-	ALO'O EBO Thierry	Représentant Maire	
5-	TONG OSCAR	CIAT-SP. AMBAM	
6	ATSAMO - FRANCOIS		
7-	ABENA : ATERA	CSF-VN CPFC KC	
8-	TRENNE Jacques-Louis	chef Mekoe	
9-	Ovono Oudo Jaural	Chef Ambam-Yat	
10-	Mezoui Mezoui Abraham	chef Mayo-Elie	
11	OLO MEZANG Oscar	Elite de Mayo-Elie	
12	Henry Ando	Notable de Mekoe	
13	Evina Diele Robert	Electricien	
14	Emgo Bekoung Jostin	Planteur	
15	Pa. De Samson	Planteur	
16	Chimng Henry	Planteur	
17	Bingouga Moubay	Cultivateur	
18	Wtaou ou Samuel	Planteur	
19	DSSIMA Mezang	Planteur	
20	Mengue Ela	Cultivatrice	
21	NKOD OBADE ELLA Jeanp	Planteur	
22	ASSOUMOU SEAN PAIRICH	Planteur	
23	Ella Mozang	Planteur	
24	MINTOO SEREMIE	Planteur	
25	ATERA Francis-Alexis	Planteur	
26	ATERA Germaine	Cultivatrice	
27	ATERA Gieo-Christine	Cultivatrice	

28	ALOO DIEU DONNE	: cultivateur	
29	Obam Nguema Efwaio	: cultivateur	
30	Ndombé Gaston	: cultivateur	
31	MINO MOLO Samuel	: cultivateur	
	Emmanuel Emmanuèle	: Planteur	
32	Zo'o Mezui Etienne	: cultivateur	
33	Okamo Menye Emmanuèle	- " -	
34	NKOUNA MEZANG Henri		
35	AIEJA	Ismael	planteur
36	Mezang Samson	Ismael	planteur
37	Nbo Simon Etienne	: cultivateur	
38	Nyau Ndjé Jean	- " -	
39	Essono Robert	- " -	
40	ABO'o Ella Rosene	- " -	
1	OSTRA MOIO Jérôme	- " -	
2	Abia Raymond	- " -	
3	Obiang Mbang Paul	- " -	
4	MOUMBONTO MARI	- " -	
45	ABIA Cestien	- " -	
46	NEBA Koulou Etienne	- " -	
47	Obame Bekoung	- " -	
48	Moono Oono Mirell	- " -	
49	Ndono Timothée	- " -	
50	Ngaleng Vincent	- " -	
51	Mezui Zo'o Elie	- " -	
52	Bijé Delphine	- " -	
3	ASSOUNOU Simon	- " -	
4	Enger Jovette	- " -	
5	Ovono Menye	- " -	
6	Ela Minko Félix	- " -	
2	Abia Obam Michel	- " -	
8	Mé Edouard Michel	- " -	

- 24 : M^{rs} Eving
- 26 : Miss Gervais
- 26 : M^{rs} Vincent
- 24 : Rev. Ella Menze Devi
- 28 : Medongra Joseph

- Planters
- President C.B.
- Cultivator
- PASTOR
- cultivator

Dox
 [Signature]
 [Signature]
 [Signature]

CASSEMENT FORET COMMUNALE

REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS DANS LES VILLAGES

LIEU : NKOL- EFOULAN

DATE : 13. 03. 2002

VILLAGES CONCERNES : AKOM- Bikak
NKOL- EFOULAN / THOI

FICHE DE PRESENCE:

N° D'ORDRE	NOMS & PRENOMS	QUALITE	OBSERVATIONS
1-	MWONDO JUSTUS	Sen - Egr	
2-	TONG OSCAR	Ambedor	
3-	Jean-Richard NJOH	CIAT SP AMBAN	
4-	Mako N. Broun - Bindoune	BOEF/VAUT	
5-	ALD'O EBO Thierry	P.O C.B ter anba	
6	ATSANO FRANCOIS	représentant Maire	
7	Asseng Diere	CSFVM	
8	Eyi Mungz Laurent	notable	
9	Nyolo Ald' Etienne	chef de Bika	
10	Abiang Denis	chef de Akou	
11	EBOUA Noise	Bikou	
12	Muel Joseph	chef de Nkol-Efulan	
13	Oudo Mbat Valère	Catériste	
14	Bidja Charles	Notable	
15	Mengui Richard	Notable	
16	Ondoua Ela Hans	P.C.B	
17	MKO'O HENGUE BERNARD	retraité	
18	Atan ZEN C MARCEL	Agriculateur	
19	MONCHA ELA GABRIEL	Agriculateur	
20	OVONO ATOUNBA ERINEST	Agriculateur	
21	Yebe Eza Abickel	chauffeur	
22	Bado Nadio Martin	plant em	
23	Assenbi She	cultivateur	
		Agriculateur	

1	Manga	MARTIN	planteur	
2	Manye	PAUL	planteur	Signature
3	Kolo	Naunce	Planteur	
4	NDO ESSO no Colbert		planteur	
5	Melang Rim Georges		planteur	Signature
6	ELOM			Signature
7	Vdo Benjamin		planteur	
8	Abinkoe Josephine		cultivatrice	
9	Vdo Abessolo		cultivatrice	Signature
10	Tomo Petyeko Paul		Emigrant	

CLASSIFICATION FORET COMMUNALE

REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS DANS LES VILLAGES

LIEU : AKMESS

DATE : 14/03/2009

VILLAGES CONCERNES : AKAM - KANI, NGAHUA
Bindamaya, NGAHUA

FICHE DE PRESENCE:

N° D'ORDRE	NOMS & PRENOMS	QUALITE	OBSERVATIONS
01	ENGOULOU NKOA	Adj. d'Anat	
02	TONG OSCAR	Dir. SP ANSAM	
03	Njoh Elongo Richard	DEF VH	
04	ATSAMA FRANCOIS	ESF VN	
05	ALOB EBO Thierry	Représentant Maire	
06	S. D. Bolo Jean-Calvin	Chef Poste	
07	NSOM Biyob Jean Pierre	chef de Village Ngahua	
08	ASSEMBE Ella Paul	chef de Village NGAHUA	
09	EBAYO BIRAH KERRIE	chef de Village NGAHUA	
10	Abou Ollouo Salome	chef de Village	
11	MBA SYEE ALBERT	délégué A.F.A.H.	
12	Abascalors Arvon	cultivateur	
13	Pyenga Salome	planteur	
14	Kette Robinson	cultivatrice	
15	Egni Blaudine	planteur	
16	Aberle Guste Daniel Meiric	Président de Base	
17	Ndonga G. Samson	président cellule	
18	Ondo Nieme Gwais	Président C/B NGAHUA	
19	Ndonson Th. BERTOL	Dir. coop - CIG	
20	ONDOUA OKONO Charles	statisticien Retraité	
21	Zanga Edolo Benjamin	planteur	
22	MBS MVS Christophe	planteur	
23	Neyo Ato Tony	A	
24	Nunko Jean-Ariara	A	
25	Merrigata Henri		
26	YZZOKS Jacques	planteur	
27	Ondo Antoine	planteur	
28	Ella Ella Sidore	R A S	
29	Ntam ABEE ETI ETI	R A S	
30	Edjimi Nicolas	Planteur	

31	Makob Ndongo Edouard	Planteur	Handwritten signature
32	Biteu Ekoto Leo	Retraité	Handwritten signature
33	Clou Bernard	Cultivateur	Handwritten signature
34	AFIAM OKONO P.	M. C.	Handwritten signature
35	Ella Ousko Etienne	Ancien Employé de Banque	Handwritten signature
36	Oke Angoni Solite	Président AFAM	Handwritten signature
37	Mme Nkoo Anne de Légué	du Gic "Alliance"	Handwritten signature
38	Ndjam Dalphine	de Ngou - ESSA - Oban	Handwritten signature
39	Arsonne Anne	Président AFAM	Handwritten signature
40	Makob Kéroubal	- 4 -	Handwritten signature
41	Obiang Beyou Paul	Planteur	Handwritten signature
42	Abé Atene Michel	Enseignant	Handwritten signature
43	Okono Constantin	Planteur	Handwritten signature
44	Ndongo Ella	planteur	Handwritten signature
45	Mom Emilie	notable	Handwritten signature
16	ZE OKONO George	Président du Comité de base AFAM - MOHI	Handwritten signature

C LASSEMENT FORET COMMUNIALE

RESUME DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS DANS LES VILLAGES

LIEU : MENDIMI

DATE : 14.03.2002

VILLAGES CONCERNES : MENDIMI
YOS MA'AN

FICHE DE PRESNECE:

N°	D'ORDRE	NOMS & PRENOMS	QUALITE	OBSERVATIONS
1	01	ENGOULOU N'KON	Adjoint au Maire	---
2	02	TONG OSCAR	CIAT DP. AMBAMA	---
3	3	ALOU EBO Thierry	Représentant Maire	---
4	4	Jean Richard N'DIT	Ad. O'UANT	---
5	5	ATSAMO-FRANCOIS	CSF VH	---
6	6	S.M Bidja Jean-Claude	Chef. Dade	---
7	7	Beyeme Moïse	chef de village	---
8	8	JASSEME ELA Paul	chef de N'CON	---
9	9	ONDO OYOINO	---	---
10	10	Ndongo Simon	Notable	---
11	11	Ondo Minko	Planteur	---
12	12	Engozou' Elie	Planteur	---
13	13	Hedjo Jean Francois	---	---
14	14	Abiang Zomo	---	---
15	15	Meye Elia J.	---	---
16	16	Abec Elouette	---	---
17	17	NSOM ZOMO JACOBS	Vice-Président	---
18	18	AKA Jean	---	---
19	19	MBE'A HERVE	élève	---
20	20	Gden A lo'o	---	---
21	21	Noua Akou' Jean	---	---
22	22	MEMEY Birel	---	---
23	23	Obiang Denis	Planteur	---
24	24	Engozou' Abdou Martin	---	---

15	ONDO ONDO SAMUEL	-11-11	
16	EN GOZO AKOUTOU JEAN	-11-11	
17	MIA EKOLO BEAUFANT	11-11	
18	BEYEMU AKOUTOU	11-11	
21	Ada Marie Claire	11-11	
22	ASSOU MORE GAIRID		
23	Bilwa Jerome cultivateur		
24	Ada Franquette		
25	Andoume Joanne cultivateur		
26	ALOO ONDO DANIEL	Cultivateur	
27	BELE DANIEL	Cultivateur	
28	Yebe MURKE SIMON	11-11	
29	ENGOGO BEYEMU	-11-	
30	ENGOGO PHILIPPE	-11-	
31	OLU JOSEPH	-11-	
32	HERBERT ELI DIDOT	F. C. P. E. P. C.	
33	EYEL ALFRED	11-	
34	ENGOGO		
35	ONDO VEON		
36	BEYEMU SIMON		
37	BEYEMU SIMON	Officier d'Etat	
38	MURKE MARIE	11-	
39	BEYEMU MARI JOSEPH		
40	ABO ELA JOE		
41	AKOUTOU DANIEL		
42	EBOMAE RICHARD		
43	NBOMBO ALEXANDRE		



Administrateur Civil Principal

27 NOV 2008